



Adriana Orlandi

Université de Modène et Reggio d'Émilie
Italie

 <https://orcid.org/0000-0002-6638-265X>

Regards croisés sur l'adjectif

Adjectives at the intersection of perspectives

Abstract

In this study, we offer an overview of the main issues addressed by Gaston Gross in his analysis of the adjectival category. Gross's aim was to create an electronic dictionary of adjectives intended for automatic language processing. His research work focused on the search for criteria for the identification and description of the various subclasses of adjectives, as well as on the accurate description of adjectival meaning using the notion of "emploi". We will discuss some key concepts of the *Théorie des classes d'objets* that have been applied to the study of the adjective. These include the notion of adjectival predicate and adjectival use ("emploi"). We will attempt to draw a summary of Gaston Gross's achievements, while also discussing some critical issues.

Keywords

Adjectives, adjectival predicates, relational meaning, polysemy, word classes

1. Introduction

Dans cette contribution, nous souhaitons rendre hommage à Gaston Gross (le linguiste et l'ami), à travers l'examen d'un des domaines de recherche sur lesquels il est revenu à plusieurs reprises au cours de sa vie professionnelle : les adjectifs. Notre objectif est de dresser un bilan de son activité de recherche à ce sujet, en analysant et en discutant les points saillants de sa méthode ainsi que les principaux résultats atteints. Nous aimerions montrer à quel point l'étude de l'adjectif a pu tirer profit de la Théorie des classes d'objets, sans négliger néanmoins de prendre en compte les limites de cette démarche.

Notre amitié avec Gaston Gross est née en 2002 lors du Colloque sur les Adjectifs non prédicatifs qu'il avait organisé à la Maison des Sciences de l'Homme à Paris. À cette époque, Gaston envisageait la constitution d'un dictionnaire électronique des adjectifs, et ses recherches se heurtaient à la nécessité d'appréhender le comportement d'un certain nombre d'adjectifs qu'il était difficile pour lui d'intégrer dans son dictionnaire en raison de leur non prédicativité. D'où l'organisation de ce colloque qui fut sans doute le premier à être entièrement consacré à la question du blocage prédicatif de l'adjectif, et qui contribua à accélérer le processus de description et de recensement des adjectifs non prédicatifs. Gaston Gross appela le colloque « Les adjectifs non prédicatifs », ce qui, entre autres, constitua d'un point de vue terminologique un signe de rupture par rapport au passé, dans la mesure où la tradition exigeait que l'on utilise l'opposition *épithète vs attribut*.

Le dictionnaire était destiné « à la traduction automatique, à l'introduction d'une synonymie automatique dans les logiciels de traitement de texte, à la recherche d'informations dans des textes ou sur le Web, à l'aide à la rédaction, etc. » (Gross *et al.*, 2001 : 1). Le projet était ambitieux et nécessitait d'un grand investissement de ressources (temps et financements). Malheureusement, il n'a pas pu être achevé.

Nous passerons ici en revue un certain nombre de points concernant l'étude de l'adjectif selon la perspective de la Théorie des classes d'objet. Nous nous bornerons à l'analyse de quelques questionnements majeurs. Le premier est celui des critères de délimitation de la catégorie adjectivale, que nous développerons dans la section §2. Ensuite, nous nous concentrerons sur la notion de prédicat adjectival (§3), qui est assez problématique dans l'étude de l'adjectif, justement à cause des adjectifs non prédicatifs. Pour finir, nous nous pencherons sur la notion d'« emploi » (§4), qui représente sans aucun doute la contribution principale de Gaston Gross à la réflexion sur l'adjectif.

2. Problèmes de délimitation de la catégorie adjectivale

Les études sur l'adjectif étant liées au projet de constitution d'un dictionnaire électronique, le premier souci de Gaston Gross était d'identifier des critères permettant la reconnaissance automatique des parties du discours. En ce qui concerne l'adjectif, Gaston Gross a souligné à plusieurs reprises que cette catégorie est plus difficile à reconnaître automatiquement que les noms et les verbes, car si pour les noms et les verbes il est possible d'identifier des propriétés morphologiques

distinctives, pour les adjectifs « il n'existe pas de propriétés morphologiques qui permettraient, indépendamment de la syntaxe, de délimiter à coup sûr un adjectif » (Gross, 2012 : 117). En effet, les noms ont un genre inhérent, masculin ou féminin, et peuvent être déclinés suivant le nombre, singulier ou pluriel. Les verbes, quant à eux, ont une flexion permettant d'exprimer le mode, le temps, la personne et le nombre. Tous les mots qui sont classés en tant que noms ou en tant que verbes possèdent les mêmes propriétés morphologiques. En revanche, pour les adjectifs, le critère morphologique n'est pas suffisant, car s'il est vrai que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif, on compte de nombreuses exceptions à la règle : les adjectifs épiciens (*juste, calme*), et les adjectifs invariables (*snob, orange, anticellulite*).

Précisons tout de suite que pour Gaston Gross la possibilité de reconnaître un nom ou un verbe, tout en étant nécessaire, n'est pas suffisante. En effet, « [i]l est [...] tout à fait insuffisant pour l'analyse automatique d'une phrase [...] d'être en mesure de localiser et de reconnaître une forme verbale [...], car celle-ci peut correspondre à des fonctions syntaxiques très diverses » (Gross, 2012 : 21) : les locutions verbales, par exemple, ont un comportement syntaxique complètement différent par rapport aux constructions à verbe support. De même, pour le nom, « [l]'indexation morphologique automatique n'est utile que si elle est accompagnée de l'établissement de la fonction syntaxique de l'élément dans la phrase ou le texte » (*ibid.* : 22) : il existe en effet des substantifs qui fonctionnent comme des « arguments fondamentaux ou élémentaires » (*table*) et des substantifs qui, en revanche, génèrent eux-mêmes des arguments (*rêve*).

En ce qui concerne l'adjectif, Gross (2012) utilise le critère syntaxique d'un côté pour résoudre certaines ambiguïtés catégorielles, de l'autre côté pour regrouper les adjectifs en sous-classes homogènes. Ainsi montre-t-il que l'environnement syntaxique aide à « identifier le statut catégoriel du terme » (Gross, 2012 : 118) dans un certain nombre de cas limites, comme par exemple celui des adjectifs pouvant être interprétés comme des participes passés (*fatigué*), ou jouant le rôle de prépositions (*sauf, excepté*) ou d'adverbes (*fort* dans *il pleut fort*). Dans toutes ces situations, il est possible de réduire l'ambiguïté grâce à des tests syntaxiques.

En outre, la syntaxe, et plus particulièrement le critère distributionnel, est ce qui permet le repérage de trois sous-classes de l'adjectif : les adjectifs prédicatifs, les « classificateurs » (non prédicatifs) et les « arguments » (non prédicatifs).

Or, cette focalisation sur le critère syntaxique ne va pas chez Gaston Gross jusqu'à la reconnaissance du rôle que la syntaxe peut jouer dans la détermination des limites externes de la catégorie. Dans le volume des *Cahiers de Lexicologie* consacré à l'adjectif non prédicatif, Gross (2005a : 5) nie qu'il soit possible

de séparer de manière claire et univoque la classe des adjectifs des autres parties du discours :

Il n'existe aucune définition unique qui permette de les séparer des autres catégories grammaticales. Tous les adjectifs ne sont pas prédicatifs, tous n'ont pas de substantifs associés, tous ne sont pas scalaires, tous ne désignent pas des qualités, tous ne sont pas coordonnables à l'aide de la conjonction *et*. Dès lors qu'il n'existe pas de propriété définitionnelle de la catégorie, la seule démarche consiste à mettre au point une batterie de critères, de tester chaque adjectif au regard de l'ensemble de ces propriétés et de constituer des ensembles homogènes en regroupant ceux des adjectifs qui ont les mêmes propriétés.

(Gross, 2005a : 5)

Force est de constater qu'un critère distributionnel nous permettant de distinguer les adjectifs des autres parties du discours existe : c'est la possibilité pour tout adjectif d'apparaître dans un SN – généralement à la droite du nom – en tant qu'expansion du nom tête (cf. Orlandi 2020, §4.7). Comme l'observe Goes (1999 : 128), « [r]efuser la fonction épithète constitue [...] un refus du caractère adnominal tout court : les éléments en question ne sont plus des adjectifs ». À ce critère s'ajoute le critère morphologique de la concordance, qui n'est pas cependant toujours efficace. Le caractère adnominal est partagé par les déterminants ; néanmoins les déterminants ne sont pas des expansions mais des constituants essentiels du noyau du SN et ne risquent pas de se confondre avec les adjectifs (cf. Prandi, sous presse, pour un approfondissement sur la distinction entre noms, verbes, adjectifs et déterminants).

Du point de vue du traitement automatique des textes, le critère distributionnel aide à résoudre certaines ambiguïtés dues à la difficulté de distinguer le nom de l'adjectif dans le cas où la tête du syntagme et son expansion sont des lexèmes au double statut de nom et d'adjectif (par exemple, *militaire* et *idéal*, qui peuvent être à la fois des noms et des adjectifs). Dans ce cas, puisque la position non marquée pour l'adjectif (au moins dans les langues romanes) est après le nom, on assignera de préférence le statut d'adjectif à l'élément le plus à droite : cf. *un militaire idéal* vs *un idéal militaire* (exemple de Goes, 1999 : 102).

Bref, il est possible de nuancer l'affirmation selon laquelle « il n'existe pas de propriété définitionnelle de la catégorie [adjectivale] » (Gross, 2005a : 5) : le critère existe et c'est une combinaison entre une propriété morphologique et une propriété distributionnelle. Cela dit, comme c'est le cas pour les noms et pour les verbes, il est nécessaire de procéder à une description fine de chaque adjectif afin d'en permettre le traitement automatique dans les phrases et dans les textes.

3. Notion de prédicat adjectival

L'adjectif est essentiellement considéré par Gaston Gross comme un prédicat. Un prédicat est défini comme « un mot qui opère une sélection déterminée parmi les mots du lexique pour établir avec eux un schéma formant la base d'une assertion. Les arguments sont les éléments lexicaux ainsi sélectionnés par les prédicats dans le cadre de la phrase simple » (Gross, 2012 : 13). À cet égard, il convient de souligner que ce que Gross appelle *prédicat* devrait être appelé *prédicateur*, si l'on s'en tient à la distinction introduite par Lyons (1977 : 434) selon laquelle le prédicat est la relation grammaticale identifiée par le syntagme verbal, et le prédicateur est l'élément qui garantit la fonction prédicative, c'est-à-dire le verbe, le nom ou l'adjectif. Dans la suite de cet article, le terme *prédicat* dans la terminologie de Gaston Gross sera donc compris comme pivot prédicatif, et donc comme prédicateur au sens de Lyons (1977).

En ce qui concerne la classe des adjectifs, il s'agit en grande partie de prédicats. Ceci est confirmé par le fait que sur les 30.000 lignes prévues pour le dictionnaire électronique des adjectifs, environ 24.000 concernent des adjectifs prédicatifs (Gross, 2005a), ce qui représente la majorité des emplois adjectivaux (nous reviendrons plus loin sur la notion d'emploi). Être un prédicat signifie avoir des arguments. Dans le cas de l'adjectif, les arguments sont le sujet auquel l'adjectif s'applique dans le cadre d'une phrase simple (*[Cette tarte]₀ est bonne*), et un ou deux compléments éventuellement régis par l'adjectif (*[Luc]₀ est bon [en mathématiques]₁*)¹.

Gaston Gross n'a jamais ignoré le problème de la non prédicativité adjectivale, au contraire : non seulement il y a consacré le Colloque de 2002 mentionné dans l'Introduction, mais il a toujours considéré la prédicativité comme étant le critère de différenciation principal au sein de la catégorie de l'adjectif, voire comme « le paramètre d'analyse le plus important » (Gross, 2005a : 6). Néanmoins, dans ses écrits sur l'adjectif, il arrive qu'il attribue parfois aux seuls adjectifs prédicatifs des propriétés valables pour tous les adjectifs, et qu'en revanche il attribue à tous les adjectifs des propriétés qui ne sont valables que pour les adjectifs prédicatifs. Nous explorerons le premier cas de figure dans la section §3.1, et le deuxième dans la section §3.2.

¹ Pour une typologie des arguments des adjectifs cf. Gross (2012 : 121).

3.1. Adjectifs, prédicats et valeur relationnelle

Gross (2012 : 120) observe que « le sens d'un adjectif (et de façon générale d'un prédicat) change et cela de façon compacte, en fonction des classes sémantiques (*classes d'objets*) décrivant leurs arguments ». De toute évidence, Gaston Gross se réfère ici aux adjectifs prédicatifs puisqu'il fait référence aux arguments. Cependant ces adjectifs ne sont pas les seuls à changer de sens en fonction des classes d'objets auxquelles ils s'appliquent. La propriété en effet ne concerne pas de façon exclusive les adjectifs prédicatifs, mais tous les adjectifs en tant que termes insaturés. L'ambiguïté réside, à notre avis, dans le fait de considérer l'adjectif comme un prédicat, car s'il y a bien un dénominateur commun entre tous les adjectifs, ce n'est pas le fait d'être des prédicats (des prédicateurs), mais des termes non saturés, c'est-à-dire des expressions qui ont besoin d'être complétées par d'autres expressions afin de remplir leur fonction au sein de la phrase simple². Les adjectifs étant des modificateurs, ils ont nécessairement besoin d'un substantif, que ce soit au sein du SN (adjectif épithète) ou d'une phrase copulative adjectivale (adjectif attribut)³.

Le caractère non saturé des adjectifs découle du fait que les adjectifs ont pour contenu des concepts relationnels, c'est-à-dire des concepts dont l'occurrence requiert la présence ou l'existence d'une autre entité (Croft, 1991 : 62–63). Cette caractéristique, que les adjectifs ont en commun avec les verbes, a été désignée de différentes manières au cours des siècles par les philosophes et les linguistes. Dans la tradition grammaticale occidentale, elle est connue sous le nom de *dépendance référentielle*. Comme l'affirme Riegel (1993 : 8), par exemple,

Une propriété comme 'rouge' est par définition la propriété de quelque chose [...]. C'est un concept descriptif dont les occurrences particulières (les cas de 'rouge(eur)') ne se réalisent que si elles sont 'supportées' par quelque chose qu'elles caractérisent et dont elles présupposent l'existence. Autrement dit, les propriétés n'ont pas l'autonomie référentielle caractéristique des concepts typants [les noms].

(Riegel, 1993 : 8)

² La notion de saturation a été introduite par Frege (1891) et par la suite transférée au domaine de l'analyse linguistique par Tesnière (1959). Prandi (2004 : 125) la définit comme suit : « An expression is saturated when it is able to perform its function without being completed by another expression. A noun phrase is thus a saturated expression, because it can be used as a referential expression as it is. At a higher level, a nuclear sentence is also a saturated expression, because it is capable of framing a process. An unsaturated expression, on the other hand, has to be completed in order to perform its function. A verb, for instance, is an unsaturated expression, because it can frame a process on condition that its free positions are saturated by appropriate arguments ».

³ Pour des raisons d'économie, nous ne traiterons pas ici le cas de figure du complément prédicatif du sujet (*Paul se dit intelligent*) et de l'objet (*Je trouve Paul intelligent*).

Cette différence dans le degré d'autonomie référentielle entre les noms et les adjectifs, déjà soulignée par les auteurs de la *Logique* de Port Royal (1662[1992 : 40]), est également présente dans l'opposition entre *universaux typants* et *universaux caractérisants* formulée par Strawson (1959[1973 : 189]) :

Un universel typant fournit un principe pour distinguer et compter les particuliers individuels qu'il rassemble. Il ne présuppose aucune méthode ou principe antécédents pour individuer [...] les particuliers qu'il rassemble. Par contre, les universaux caractérisants, s'ils fournissent des principes pour grouper, et même pour compter, les particuliers, les fournissent uniquement pour des particuliers que l'on distingue déjà ou que l'on peut distinguer par l'emploi d'une méthode ou d'un principe antécédent. En gros, [...] certains noms communs qui désignent des particuliers introduisent des universaux typants, tandis que les verbes et les adjectifs qui s'appliquent à des particuliers introduisent des universaux caractérisants.

(Strawson, 1959[1973 : 189])

De même, pour Strawson (1985 : 60), « la référence aux attributs présuppose la référence aux objets mais non pas réciproquement ». Guillaume (1973 : 203), quant à lui, introduit l'opposition entre *incidence interne* et *incidence externe* : « le propre de l'adjectif, c'est de ne pas être incident à lui-même, mais à un support dont il n'emporte pas la prévision concrète ». Croft (1991 : 62–63) définit la dépendance référentielle sous le terme de *valence* (ou *relationalité inhérente*), emprunté à Tesnière (1959). Cette référence à une dimension « relationnelle » est également présente chez Prandi (2004 : 122–123) qui distingue les concepts *ponctuels* (ou *classifiants*) des concepts *relationnels*⁴. Alors que les concepts ponctuels « are concepts that subsume instances of beings under categories » (*ibid.* : 122), les concepts relationnels « impose relations on instances of beings » (*ibid.*).

Or, pour en revenir à la relation entre saturation et caractère ponctuel ou relationnel d'un concept, Prandi (2004 : 124) observe que : « [p]unctual concepts, which group kinds of beings, are meanings of saturated expressions – typically nouns – while relational concepts, which draw processes and properties, are meanings of unsaturated expressions – typically verbs and adjectives »⁵. Les adjectifs ont la caractéristique d'avoir un signifié relationnel. Cela veut dire que leur contenu ne se définit que sur la base de leur connexion avec un nom. Ainsi,

⁴ La distinction entre concepts ponctuels et relationnels remonte à Aristote (*Les Catégories*, 5, 2a).

⁵ Cela ne veut pas dire que tous les noms ont pour contenu un concept ponctuel. Le nom *description* est un nom de procès, non saturé, qui fonctionne exactement comme le verbe *décrire* : *Jean a fait la description du projet* = *Jean a décrit le projet*.

l'adjectif *grand* aura un sens différent selon qu'il s'accompagne à *maison*, à *joie* ou à *travailleur*⁶. Dans le premier cas, l'adjectif modifie un nom de <bâtiment> (*grande maison*), et il désigne la dimension ; dans le deuxième, il modifie un nom d'<émotion> (*grande joie*), et il désigne l'intensité⁷ ; dans le troisième, il modifie l'<agent habituel> d'une action (*grand travailleur*), et il indique le haut degré dans l'accomplissement de l'action. Lorsque des synonymes sont disponibles, les différentes significations de l'adjectif (« emplois » au sens de Gross) sont également confirmées par la présence de synonymes différents, une *grande maison* étant une maison *vaste, spacieuse*, une *grande joie* une joie *intense, vive*, un *grand travailleur* un travailleur *appliqué, laborieux*.

Jusqu'à-là l'analyse recoupe bien la méthode développée dans la Théorie des classes d'objets. La seule différence est que, si l'on considère la fonction de *grand* dans les exemples donnés, seulement dans les deux premiers l'adjectif est un prédicat au sens de Gross, car ici l'adjectif peut devenir le pivot prédicatif d'une phrase copulative adjectivale :

- *Cette maison est grande.*
- *Ma joie est grande.*

Dans le troisième exemple (*grand travailleur*), en revanche, l'adjectif ne peut pas être considéré comme un pivot prédicatif à proprement parler, car le modificateur n'a pas la fonction de qualifier le référent du nom tête du syntagme, et de ce fait il est inapte à la position prédicative⁸. L'énoncé *Ce travailleur est grand* a clairement un sens différent, l'adjectif *grand* se référant ici à la taille du sujet.

Pour utiliser la terminologie de la Théorie des classes d'objets, on pourrait donc affirmer que l'adjectif *grand* dans l'expression *grande maison* et *grande joie* est un prédicat alors que dans *grand travailleur* ne l'est pas. Néanmoins, dans toutes les expressions, y compris la dernière, le sens de l'adjectif est le résultat de l'interaction avec le nom.

⁶ Précisons que *grand* est un adjectif prototypique dont la position non marquée est avant le nom et non après.

⁷ Dans *grande joie*, l'adjectif modifie un nom qui, à son tour, est un terme non saturé. L'adjectif est donc ici une expression non saturée au deuxième degré.

⁸ Dans Orlandi (2020), nous avons montré que le blocage prédicatif de certains adjectifs s'explique non pas en termes sémantiques mais syntaxiques et fonctionnels. La phrase copulative adjectivale fonctionne comme un « moule rigide » (Blinkenberg, 1960) capable d'imposer la relation de qualification entre sujet et prédicat. Pour cette raison, les adjectifs qui n'ont pas pour fonction de qualifier sont exclus de la position prédicative, et lorsque l'adjectif peut avoir plusieurs interprétations, l'occurrence prédicative sélectionne la lecture qualificative.

Aussi, d'après la définition de prédicat que nous avons citée au début de cette section, l'adjectif est un prédicat lorsqu'il sélectionne un ou plusieurs arguments au sein d'une phrase simple. Les adjectifs non prédicatifs sont considérés comme des adjectifs « qui n'ont pas d'arguments, c'est-à-dire qui ne font pas partie de la classe des prédicats » (Gross, 2005b : 31). Parler des adjectifs en termes de « prédicats » et d'« arguments » nous amène à considérer *maison* et *joie* comme des arguments sélectionnés par *grand*, et *travailleur* comme un « non-argument », alors que de toute évidence ce substantif n'a simplement pas la possibilité d'occuper la place de sujet d'une phrase copulative adjectivale dans laquelle *grand* garderait le même sens qu'il a en position épithète (« qui travaille beaucoup »). Si *travailleur* n'est pas un « argument » au sens de Gross, il représente néanmoins l'expression permettant à l'adjectif d'être saturé. Il n'y a donc pas de différence, à nos yeux, entre les trois expressions du point de vue de la manière dont le signifié de l'adjectif se définit.

Gross (2005a : 7) ajoute à ceci que les outils d'analyse de la Théorie des classes d'objets « ne s'appliquent pas [aux] [...] adjectifs non prédicatifs ». Or, si une bonne partie des tests syntaxiques mis en place pour l'étude des prédicats adjectivaux ne sont sans doute pas applicables aux adjectifs non prédicatifs, il n'en reste pas moins vrai qu'une description de ces adjectifs au moyen des classes d'objets est possible. Cela dit, l'analyse des adjectifs non prédicatifs demande la mise au point d'outils d'analyse spécifiques (qui restent en bonne partie à étudier).

En définitive, nous estimons qu'analyser les adjectifs en termes de « prédicats » et « arguments » finit par gommer le dénominateur commun de la catégorie : le caractère relationnel des adjectifs. Autrement dit, il s'agit de prendre en compte le fait que les adjectifs sont des termes non saturés qui ont besoin non pas d'un « argument » mais d'un « terme saturé » pour accomplir leur tâche de modificateurs au sein d'une phrase simple. Selon le type de structure, le terme saturé peut être un substantif (1), un syntagme nominal (2), voire une proposition (3) :

- (1) *Il a une grande maison*
- (2) *Cette maison est grande*
- (3) *S'être mis dans cette situation est fou*

Le caractère relationnel de l'adjectif est une caractéristique qui est partagée par tous les membres de la catégorie, y compris les adjectifs non prédicatifs. Dès lors, il serait sans doute plus efficace de décrire l'adjectif au moyen du couple « saturé » / « non saturé » plutôt qu'au moyen du couple « prédicat » / « argument ».

Ajoutons également avec Prandi (2011 : 39), que « la vocation relationnelle n'implique pas l'absence ou la pauvreté de contenu lexical ; tout au contraire,

[...] la capacité de créer des relations est inséparable de la présence d'un contenu ». Avoir un signifié relationnel ne veut donc pas dire être dépourvu de signifié.

Enfin, un cas de figure à part est constitué par les expressions figées, qui se distinguent par leur sens figé. Le contenu de l'adjectif ne fait pas ici l'objet d'une négociation avec le contenu du nom. C'est pourquoi, comme Gaston Gross l'a souligné à plusieurs reprises, les adjectifs qui entrent dans des expressions figées doivent constituer des entrées distinctes au sein du dictionnaire électronique. Prenons l'exemple de *grande maison* et *grande mosquée*. Les substantifs *maison* et *mosquée* appartiennent à la classe d'objets des <bâtiments>. Cependant, alors qu'une *grande maison* est une maison de grandes dimensions, une *grande mosquée* ne désigne pas nécessairement une mosquée de grandes dimensions, mais une mosquée destinée à la prière du vendredi. Ici l'adjectif n'a pas la fonction de qualifier : *grand* a une valeur classifiante et typologisante, une grande mosquée étant un type particulier de mosquée. *Grande mosquée* n'a donc pas le même schéma d'arguments que *grande maison*, et doit être traité à part.

3.2. Épithète et fonction prédicative

Comme chacun sait, l'adjectif a deux rôles syntaxiques fondamentaux : la position épithète (*un enfant heureux*) et la position attribut (*cet enfant est heureux*). À ces deux rôles s'ajoute l'apposition (*l'enfant ouvre les cadeaux, heureux*), une forme de modification « en position détachée » (Riegel, Pellat & Rioul, 1994[2006 : 190]), où le modificateur adjectival se présente comme une expansion séparée par une pause bien marquée, que ce soit au moyen d'une virgule (à l'écrit) ou d'une rupture intonative (à l'oral).

Gross (2012 : 120) considère « les épithètes et les appositions comme des fonctions prédicatives, tout comme les attributs, à la différence près qu'ils ont perdu leur actualisation ». Cette affirmation repose sur l'idée selon laquelle dans la phrase *Donne-moi le cahier bleu*, l'épithète « est la réduction d'un emploi comprenant le verbe être : *Donne-moi le cahier qui est bleu* » (*ibid.*). La même analyse vaut pour l'apposition : dans la phrase *Les joueurs, fatigués, ont renoncé à l'entraînement du soir*, « le prédicat adjectival peut recevoir une actualisation qui lui est propre : *Les joueurs, qui étaient fatigués, ont renoncé à l'entraînement du soir* » (*ibid.*).

Or, si l'idée selon laquelle l'apposition représente une fonction prédicative paraît désormais rencontrer un consensus général de la part des linguistes, l'idée que l'épithète soit elle aussi une fonction prédicative, tout comme les attributs, est une généralisation qui ne concerne en réalité qu'une partie des adjectifs épithètes, à savoir les adjectifs prédicatifs.

En ce qui concerne l'apposition, nous nous bornons à rappeler que bien qu'elle soit souvent connue sous le nom d'« épithète détachée » (par exemple chez Le Goffic, 1993), elle peut être considérée comme « un prédicat externe secondaire de la phrase, déterminant sémantiquement le concept du SN fonctionnant comme base, sans restreindre l'extension de celui-ci » (Forsgren, 1988 : 138), comme cela arrive pour l'adjectif attribut. Selon Gaston Gross, l'apposition peut s'analyser comme la réduction d'un emploi comprenant le verbe support *être*. Le caractère secondaire de la prédication est dû au fait que l'apposition s'insère à l'intérieur d'une prédication principale, par définition primaire, dont elle dépend.

Quant à l'adjectif épithète, l'idée que ce dernier soit une fonction prédicative consistant dans la réduction d'un emploi comprenant le verbe *être*, fait écho aux Générativistes. La position de la Grammaire générative est bien résumée par Ruwet (1967 : 406) qui observe : « Quant aux adjectifs en position d'épithète, ils sont construits, par des transformations généralisées, à partir des adjectifs en position attribut ». La même perspective est présente chez Riegel (1985 : 13) dans le célèbre passage affirmant que : « l'adjectif qualifiant semble essentiellement voué à la fonction attribut [...]. C'est même sa seule fonction si l'on admet que ses deux autres constructions, épithète et apposée, sont dérivées d'une relative attributive enchâssée ».

Or, l'hypothèse d'une dérivation prédicative de l'adjectif épithète, qui, chez Gaston Gross, est sans doute redevable de sa vision de l'adjectif comme « prédicat », a été contestée depuis longtemps. On a pu constater en effet que cette hypothèse n'est vérifiée que pour un sous-ensemble des adjectifs. Chez les théoriciens de la Grammaire générative, il est désormais reconnu que les adjectifs épithètes ne peuvent pas tous dériver d'une relative enchâssée, les adjectifs se divisant ainsi en deux groupes : ceux pour lesquels cette transformation est possible et ceux qu'on appelle « direct modifiers of the NP » (Cinque, 2010)⁹, que l'on ne peut en aucun cas dériver d'une relative enchâssée. Comme Cinque (2014 : 2) le souligne, l'idée que certains adjectifs peuvent dériver d'une relative enchâssée alors que d'autres ne le peuvent pas a une longue tradition¹⁰.

À ces deux classes d'adjectifs sont associées un certain nombre de propriétés (cf. Cinque 2010 et 2014 pour une description détaillée), comme par exemple le

⁹ Les adjectifs appelés « direct modification adjectives » sont définis comme des « functional elements [...], with phrasal status, merged as specifiers of distinct heads of the extended projection of the NP [...], not derivable from (reduced) relative clauses » (Cinque, 2010 : 43). Nous signalons au passage que pour Prandi (2004) la « modification directe » désigne le phénomène opposé, à savoir la modification par attribution d'une qualité.

¹⁰ Il cite à ce propos les études de Winter (1965), Bolinger (1967), Motsch (1967), Berman (1974), Levi (1975), Emonds (1976) et Siegel (1976).

caractère non restrictif et non intersectif de la « direct modification », qui s'oppose au caractère restrictif et intersectif des adjectifs dérivés d'une relative enchâssée. D'après Cinque (2010, 2014), dans les langues romanes les adjectifs se caractérisant par une « direct modification » correspondent aux adjectifs antéposés, alors que les adjectifs postposés gardent toujours une certaine ambiguïté entre les deux sources d'interprétation ; c'est pourquoi *les très hauts bâtiments de New York* et *les bâtiments très hauts de New York* peuvent ne pas avoir la même extension, les deuxièmes ne pouvant désigner que les bâtiments « qui sont hauts ».

Le résultat le plus intéressant des recherches menées dans le cadre de la Grammaire Générative est le constat que « the principal divide is between predicative and non-predicative adjectives, which correspond in the adnominal case to the relative clause and direct modification sources, respectively » (Cinque, 2014 : 1). Les adjectifs prédicatifs seraient donc les seuls à pouvoir s'analyser comme le résultat de la dérivation d'une relative enchâssée, alors que les adjectifs non prédicatifs seraient exclus de cette transformation. Ce résultat ne doit pas surprendre. Les adjectifs non prédicatifs ne pouvant pas apparaître dans une phrase copulative adjectivale, il est normal qu'ils soient exclus de la possibilité de dérivation d'une phrase relative. Si on considère la phrase *Il se promène avec son éternel chapeau noir*, l'adjectif *éternel* s'analyse comme étant un adjectif non prédicatif, et plus précisément, suivant la dénomination de Bolinger (1967), comme un modificateur « de la référence » (*reference modifier*). Ces adjectifs, d'habitude antéposés, sont soumis au blocage prédicatif et ne peuvent pas apparaître dans des constructions comme **Son chapeau noir est éternel*. Il faut donc s'attendre à ce qu'ils soient également exclus d'une relative enchâssée : **Il se promène avec son chapeau noir qui est éternel*.

L'affirmation de Gaston Gross selon laquelle l'épithète serait une fonction prédicative ayant perdu son actualisation ne peut donc pas être généralisée : elle ne s'applique qu'à un sous-ensemble des adjectifs qui est l'ensemble des adjectifs prédicatifs.

4. Notion d'emploi

L'emploi, défini comme « un schéma prédicatif donné et l'ensemble des propriétés qui lui sont rattachées » (Gross, 2012 : 33), est l'une des notions-clé de la Théorie des classes d'objets. Cette notion est appliquée à la catégorie de l'adjectif comme suit :

Si l'on parle d'adjectifs ici, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'adjectifs morphologiques, c'est-à-dire les habituelles entrées de dictionnaire, mais d'emplois, c'est-à-dire des différents « sens » de chaque adjectif. Par exemple, il ne suffit pas de dire que l'adjectif *juste* est un appréciatif de valeur (*Son comportement a été juste*), ce qui ne constitue qu'un de ses sens, il peut aussi être un adjectif aléthique (*Cette information est juste*), un adjectif d'adéquation à une norme (*Ce calcul est juste*), un adjectif de taille (*Ce pantalon est juste*), de bon fonctionnement (*Cette pendule est juste, ce violon est juste*), etc. La mise en évidence de chacun de ces sens n'est possible que si pour chaque adjectif morphologique on a, dans un premier temps décrit l'ensemble de ses schémas d'arguments. Nous appelons *emploi* chacune de ces significations caractéristiques d'un schéma d'arguments spécifique.

(Gross, 2005a : 5–6)

Nous avons déjà en partie discuté cette notion d'emploi dans Orlandi (2020). Nous reprenons ici l'essentiel de ces réflexions car elles nous permettent de faire le point sur l'approche de l'adjectif développée par Gross.

Tout d'abord, l'idée que l'emploi coïncide avec la signification pertinente d'un mot n'est pas nouvelle, mais les visions divergent quant à la nature de l'emploi. Pour Wittgenstein (1953 : §43), « [l]a signification d'un mot est son emploi dans le langage ». Dans un effort de reconduire les mots « de leur usage métaphysique à leur usage quotidien » (*ibid.* : rem. 116), Wittgenstein considère l'emploi non pas comme une propriété systématique du langage, mais comme un fait contingent, à savoir l'utilisation contextuelle d'un mot. En linguistique, ce point de vue est partagé entre autres par les pragmaticiens ainsi que par les sémanticiens s'appuyant sur la théorie de la Sémantique interprétative (Rastier, 1987, 1994, 2001), qui vont jusqu'à nier l'existence même du signifié.

Gaston Gross a une vision de l'emploi très éloignée de cette conception éphémère de la signification tout imprégnée de connotations pragmatiques. Il a le mérite de ramener l'emploi à une dimension non contingente, le définissant comme une signification liée à un schéma d'arguments. À titre d'exemple, voyons quelques emplois des adjectifs *juste* et *âpre* (tirés de Gross, 2005b : 15–16) :

<i>juste</i> /N0 : hum	<i>âpre</i> /N0 : <objet concret>
<i>juste</i> /N0 : hum/N1 : avec hum	<i>âpre</i> /N0 : <lieu géologique>
<i>juste</i> /N0 : action<récompense, punition>	<i>âpre</i> /N0 : <fruit>
<i>juste</i> /N0 : action<calcul, déduction>	<i>âpre</i> /N0 : <dispute>
<i>juste</i> /N0 : <vêtement>	<i>âpre</i> /N0 : <propos>
<i>juste</i> /N0 : <instr. de mesure>	<i>âpre</i> /N0 : <combat>
<i>juste</i> /N0 : <instr. de musique>	<i>âpre</i> /N0 : <phénomène météo>

On voit bien que les emplois des deux adjectifs sont complètement soustraits à la dimension contextuelle de la communication. Comme l'écrivent Fasciolo et Zheng dans ce volume, « [u]ne telle notion d'emploi [...] n'est pas discursive, énonciative ou pragmatique, mais sémantique et stable ». Aussi, le fait que chaque schéma d'arguments donne lieu à un emploi différent (à une différente signification de l'adjectif) reflète le caractère relationnel de la signification adjectivale, le substantif qui sature l'adjectif étant ici représenté par sa classe d'objets d'appartenance indiquée en chevrons.

Gross remplace donc l'adjectif morphologique par ses différents emplois, ce qui constitue sans aucun doute un pas en avant dans l'étude de cette catégorie. La littérature sur l'adjectif a souvent mentionné la nécessité d'abandonner la notion d'adjectif au profit d'un autre concept appelé *emploi*, *comportement*, *valeur* (Goes, 1999), ou encore *lecture* (Nowakowska, 2004), mais ces réflexions n'ont jamais fait l'objet d'une théorisation de la notion d'emploi et n'ont pas réussi à prendre véritablement en compte la dimension relationnelle de l'adjectif. Goes par exemple observe que le terme *adjectif de relation*¹¹ ne délimite pas tant un sous-groupe spécial d'adjectifs, mais « un comportement particulier aux adjectifs dénominaux » (*ibid.* : 256). Ainsi l'adjectif *volcanique* a-t-il une valeur relationnelle dans le syntagme *Pierre volcanique* et qualificative dans *caractère volcanique*. Selon Goes (2011 : 185), « nous avons [...] affaire à une polysémie contextuelle ». De même, Nowakowska (2004 : 40) observe à propos de la double lecture (relationnelle et qualificative) de l'adjectif *enfantin* (*l'école enfantine* vs. *la naïveté enfantine de ma mère*) que :

[s]'agissant à l'évidence du « même » adjectif, on devrait [...] généraliser le terme de « lecture » ou celui d'« emploi » et décrire *enfantin* comme un adjectif polysémique pouvant actualiser une lecture relationnelle ou une lecture qualificative. Cela reviendrait à renoncer à parler d'« adjectif » relationnel.

(Nowakowska, 2004 : 40)

Dans ce passage, on retrouve la même référence à la polysémie, vue ici comme un ensemble de signifiés potentiels à actualiser : les emplois sont essentiellement considérés comme des signifiés inhérents, la saturation du substantif n'intervenant que pour actualiser l'un d'eux.

¹¹ Il convient de noter qu'en linguistique, le terme *relationnel* est utilisé dans deux sens différents, soit pour désigner une classe d'adjectifs (*adjectifs relationnels* ou *adjectifs de relation*), soit pour désigner une propriété des signifiés et des expressions. Rappelons que les concepts relationnels sont des signifiés d'expressions non saturées, généralement des verbes et des adjectifs.

Cette idée est développée de manière encore plus directe chez Marengo (2011) qui remplace la notion d'« emploi » ou de « lecture » par celle de « lexie », celle-ci étant « soit un mot pris dans une acception bien spécifique (= un lexème), soit une locution prise dans une acception bien spécifique (= un phrasème complet ou un quasi-phrasème) » (*ibid.* : 16). Marengo considère qu'« un même vocable peut contenir des lexies qualificatives et des lexies non qualificatives » (*ibid.* : 17), et il parle lui aussi de « polysémie, voire d'homonymie » (*ibid.*).

Or, selon nous, parler de polysémie réduit la question du signifié adjectival à la seule dimension lexicale inhérente, et efface ou ignore la dimension relationnelle de l'adjectif. La notion d'emploi développée par Gaston Gross, en revanche, prend en compte cette dimension, car l'emploi est toujours associé à un schéma d'arguments spécifique (et à l'ensemble de propriétés impliquées par ce dernier). Prandi (2011) observe que le concept d'emploi est investi d'une fonction négative lorsqu'il n'est vu que comme un sélectionneur de composants virtuellement présents dans la structure sémantique du lexème. En revanche, l'emploi est chargé d'une fonction positive lorsqu'il a « un rôle actif, de constructeur et organisateur d'acceptions distinctes » (*ibid.* : 42). La notion de lexie adoptée par Marengo (2011) nous paraît incarner le premier type de vision. Dans le modèle de Gross, en revanche, l'emploi est ce qui définit et organise les différentes acceptions d'un adjectif, la polysémie n'étant déterminée qu'à *posteriori*, à partir des emplois de l'adjectif. Cela veut dire que pour étudier le sémantisme d'un adjectif, il faudra d'abord dresser la liste de tous ses emplois.

Or, la notion d'emploi telle qu'elle est définie dans la Théorie des classes d'objets soulève au moins trois points qu'il peut être intéressant de discuter.

Le premier est le rapport entre l'emploi et la dimension extra-linguistique, plus particulièrement la dimension conceptuelle. Il nous semble, en effet, que sur ce point la perspective de Gaston Gross a évolué au fil du temps. En 2001, en présentant le projet de constitution du dictionnaire électronique des adjectifs Gaston Gross observait que :

Il y a [...] des prédicats qui ont pour argument n'importe quel substantif. C'est le cas, par exemple, de *intéressant*. Il y a ensuite des prédicats qui sélectionnent de grandes classes sémantiques comme les humains (*réfléchi*), les animaux (*sauvage*), les végétaux (*fané*), les concrets (*volumineux*), les locatifs (*vaste*) ou les noms de temps (*indéfini*). Il y a enfin des prédicats qui ont des arguments appartenant à des sous-classes plus précises que nous appelons des classes d'objets [...]. Ils décrivent avec précision la nature des arguments compatibles avec un prédicat donné.

[...] Nous voudrions signaler que ces définitions reposent sur des propriétés syntaxiques et ne sont en aucune façon des *primitifs sémantiques*¹².

(Gross *et al.*, 2001 : 6)

Comme la citation le montre, la Théorie des classes d'objets à cette époque était réfractaire à l'inclusion de la composante conceptuelle dans sa dimension formelle, la distinction entre les humains, les animaux, les végétaux, les concrets, les locatifs – qui, dans cette théorie, sont appelés *hyperclasses* – étant uniquement basée « sur des propriétés syntaxiques ».

Cette position est à nouveau présente dans Gross (2012 : 75), où l'auteur observe que « la construction des classes [d'objets] se fonde sur des propriétés grammaticales et non sur une classification présyntaxique ». Les classes d'objets désignent, donc, « des ensembles de mots, et non des entités extra-linguistiques » (*ibid.*).

Quelques années plus tard, dans un article écrit avec Fasciolo (Fasciolo & Gross, 2014), l'optique évolue. Les auteurs observent que :

définir la signification d'un substantif signifie le mettre en relation avec un ensemble de prédicats dans le cadre d'un schéma prédicatif. En ce sens, notre méthode est strictement linguistique. [...] Si l'on devait expliquer ce qu'est un *miroir*, par exemple, il serait tout à fait naturel d'énumérer les actions que l'on peut faire avec un miroir. Répondre à la question ontologique, extralinguistique *Qu'est-ce que c'est?* s'avère alors, en dernière analyse, analogue à dresser une liste d'opérateurs appropriés. Ces opérateurs sont linguistiquement codés, mais leur codage est motivé par des distinctions conceptuelles ontologiquement ou culturellement saillantes.

(Fasciolo & Gross, 2014 : 138)

La dimension ontologique semble ainsi se frayer un chemin dans la caractérisation des opérateurs constitutifs d'un schéma prédicatif. Les retombées sur le plan méthodologique sont importantes : « Nous suggérons », soulignent les auteurs dans une affirmation à caractère programmatique, « que la voie la meilleure pour accéder au domaine extralinguistique [...] est la démarche intralinguistique » (*ibid.* : 138). En effet, « bien qu'une telle démarche soit purement linguistique, elle ne construit pas un concept *en langue* distinct de ce qui est dans le monde » (*ibid.* : 139)¹³. Il nous semble donc que la théorie fondée par Gaston

¹² C'est nous qui soulignons.

¹³ Cf. également Fasciolo (2023, chapitre 14).

Gross a su évoluer de manière significative vers l'intégration de la composante conceptuelle dans son modèle de description du lexique, se rapprochant davantage d'une architecture formelle reposant sur des fondations conceptuelles.

Le deuxième point que nous aimerions souligner concerne une limite de la notion d'emploi adjectival. L'observation est simple : s'il est vrai que l'emploi se définit comme une signification (adjectivale) incarnée par un schéma d'arguments spécifique, cette notion ne saurait s'appliquer qu'aux adjectifs prédicatifs. Comme on l'a vu précédemment, en effet, les adjectifs non prédicatifs ne peuvent pas être considérés comme des prédicats, ce qui empêche en principe la possibilité d'une description par le biais des schémas d'arguments, donc suivant la notion d'emploi. C'est la raison pour laquelle Gross *et al.* (2001 : 4) affirment que les adjectifs non prédicatifs sont exclus du dictionnaire électronique et seront traités ailleurs. Seuls sont gardés les adjectifs prédicatifs, qui peuvent avoir les trois fonctions habituellement attribuées aux adjectifs : attribut, épithète, apposition. L'impossibilité de prendre en compte, dans le dictionnaire électronique, les adjectifs non prédicatifs représente sans aucun doute une anomalie dans un dictionnaire, qu'il soit électronique ou non : on ne voit pas pourquoi, en effet, ces adjectifs devraient être exclus et traités à part. Si l'on accepte que les adjectifs non prédicatifs sont des termes insaturés ayant besoin d'un substantif, comme les autres adjectifs, on pourrait essayer d'utiliser le modèle des classes d'objets pour leur description et les réintégrer dans le dictionnaire. Par exemple, l'adjectif non prédicatif *soi-disant* pourrait avoir deux emplois distincts selon qu'il s'utilise avec des humains (*les soi-disant amis du père Grandet*) ou des inanimés (*les soi-disant cadeaux que vous m'avez faits ; la soi-disant liberté de pensée*). Dans le premier cas, il signifie « Qui se dit, qui prétend être tel » (Petit Robert), dans le deuxième, il signifie « qui n'est pas ce qu'on en dit, qui n'est pas vraiment » (Petit Robert), et il a comme synonyme l'adjectif *prétendu*. Dans la traduction italienne, les deux emplois se différencient par le fait que seul le premier peut se traduire par *supposto*, alors que le deuxième n'a pas cette possibilité. Les deux emplois pourraient donc être décrits comme suit :

soi-disant/N0: hum/ It: sedicente, cosiddetto, supposto

soi-disant/N0: ina/S: prétendu/ It: sedicente, cosiddetto

Une fois de plus, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de coïncidence entre « non saturé » et « prédicatif » : d'une part, les noms saturés peuvent avoir des emplois prédicatifs (*Max est un chien*) ; d'autre part, il existe des adjectifs non saturés qui n'admettent pas d'emploi prédicatif : c'est le cas de *soi-disant*. Ainsi faudrait-il analyser les classes d'objets et les hyperclasses décrites par Gaston Gross non pas

comme de possibles arguments d'un prédicat, mais comme des expressions saturant des expressions non saturées.

Le troisième point que nous souhaitons mettre en évidence consiste dans le rappel que toute la description du lexique, y compris des adjectifs, menée au sein de la Théorie des classes d'objets se base sur l'idée que « l'emploi d'un lexème est sa distribution à l'intérieur d'un modèle de phrase au signifié cohérent et approprié » (Prandi, 2011 : 42). Concernant l'adjectif, cela veut dire que l'emploi circonscrit les différentes valeurs que celui-ci reçoit dans le cadre d'une relation cohérente avec le substantif. La notion d'emploi ne peut donc pas être utilisée pour la description des adjectifs figurant dans une connexion conflictuelle avec le substantif, et recevant une interprétation figurée. La notion d'« emploi figuré » chez Gaston Gross n'existe purement et simplement pas¹⁴. Ce choix est parfaitement justifié par la nature lexicologique et lexicographique du travail de recherche de Gross. Ces deux branches de la linguistique ne sont en effet censées être soumises qu'à la seule contrainte de la cohérence, l'étude des figures étant de pertinence de la rhétorique ou de la grammaire. Néanmoins, la description des emplois telle qu'elle est conçue dans la Théorie des classes d'objets pourrait avoir d'intéressantes retombées et applications dans le domaine de la détection automatique des figures de rhétorique, ou du moins des figures issues d'un conflit (que ce soit de nature conceptuelle, cognitive ou lexicale). Puisque les emplois isolent des schémas prédictifs cohérents, leur application aux textes pourrait consentir le repérage automatique de connexions conflictuelles, dégageant de possibles candidats au statut de figure de rhétorique.

5. Conclusion

Les réflexions que Gaston Gross a menées sur l'adjectif ont permis de faire avancer les études sur cette partie du discours. L'alliage qu'il a prôné entre lexique et syntaxe a permis de dégager une vision de la signification complètement soustraite à la composante contextuelle et contingente de la communication. Sa notion d'emploi et sa méthode de description des signifiés de l'adjectif restent parmi ses contributions majeures à l'étude de l'adjectif, constituant un héritage important pour tous ceux qui seront en mesure de saisir l'importance de ce travail.

¹⁴ Précisons que les catachrèses et les métaphores conceptuelles sont considérées comme des emplois cohérents.

En même temps, le bref aperçu que nous avons tenté d'offrir dans cet article nous donne également une idée du travail qu'il reste à accomplir. D'une part, il reste le problème du positionnement des adjectifs non prédicatifs dans le cadre théorique développé par Gross. D'autre part, et c'est là le défi majeur, il reste à achever le dictionnaire des adjectifs, défi qui sera, espérons-le, relevé par ses disciples. En tout état de cause, les études de Gaston Gross restent un instrument de connaissance important et témoignent de la passion sans limite qu'il a toujours nourrie pour l'étude du langage et la compréhension de ses mécanismes complexes.

Références citées

- Aristote (2001). *Catégories* (Texte établi et traduit par R. Bodéüs). Les Belles Lettres.
- Arnauld, A. & Nicole, P. (1662[1992]). *La logique ou l'art de penser*. Gallimard.
- Berman, A. (1974). Adjectives and Adjective Complement Constructions in English. *Report No. NSF-29 to the National Science Foundation*. Department of Linguistics, Harvard University.
- Blinkenberg, A. (1960[1969]). *Le problème de la transitivité en français moderne*. Munksgaard.
- Bolinger, D. (1967). Adjectives in English: attribution and predication. *Lingua* 18, 1–34.
- Cinque, G. (2010). *The Syntax of Adjectives. A Comparative Study*. MIT Press.
- Cinque, G. (2014). The Semantic Classification of Adjectives. A View from Syntax. *Studies in Chinese Linguistics* 35(1), 1–30.
- Croft, W. (1991). *Syntactic Categories and Grammatical Relations*. The University of Chicago Press.
- Emonds, J. (1976). *A Transformational Approach to English Syntax*. Academic Press.
- Fasciolo, M. & Gross, G. (2014). Classifications linguistiques vs classifications ontologiques. *Travaux de linguistique* 69(2), 129–144.
- Fasciolo, M. (2023). *Les présuppositions repensées*. Classiques Garnier.
- Forsgren, M. (1988). Apposition adnominale: déterminants et ordre des constituants. *Travaux de linguistique* 17, 137–157.
- Frege, G. (1891). *Funktion und Begriff*. Hermann Pohle.
- Goes, J. (1999). *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Éditions Duculot.
- Goes, J. (2011). Les adjectifs de repérage temporel: un troisième type ou un troisième emploi? Dans J. Goes et al. (éds), *Temps, aspect et classes de mots: études théoriques et didactiques* (179–200). Artois Presses Université.
- Gross, G. (2005a). Introduction. *Cahiers de Lexicologie* 86(1), 5–10.

- Gross, G. (2005b). Un dictionnaire électronique des adjectifs du français. *Cahiers de Lexicologie* 86(1), 11–33.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Presses Universitaires du Septentrion.
- Gross, G. et al. (2001). Un dictionnaire électronique des adjectifs prédicatifs sur une base sémantique. *Communication au Colloque international du CRISCO, L'Adjectif en français et à travers les langues, 28-30 juin 2001*. Université de Caen, 1–21.
- Guillaume, G. (1973). *Principes de linguistique théorique*. Klincksieck/Presses Universitaires de Laval.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Hachette.
- Levi, J. (1975). *The syntax and semantics of non-predicating adjectives in English*. Thèse de doctorat, University of Chicago.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*. Cambridge University Press.
- Marengo, S. (2011). *Les adjectifs jamais attribués. Syntaxe et sémantique des adjectifs constructeurs de la référence*. De Boeck–Duculot.
- Motsch, W. (1967). Können attributive Adjektive durch Transformationen erklärt werden?. *Folia Linguistica* 1, 23–48.
- Nowakowska, M. (2004). *Les adjectifs de relation employés attributivement*. Wydawnicwo Naukowe Akademii Pedagogicznej.
- Orlandi, A. (2020). *Le paradoxe de l'adjectif*. De Boeck Supérieur.
- Prandi, M. (2004). *The Building Blocks of Meaning*. John Benjamins.
- Prandi, M. (2011). Les mots entre forme et substance : la dimension relationnelle du lexique. *Cahiers de lexicologie* 99(2), 35–48.
- Prandi, M. (sous presse). La distinzione tra nomi, verbi e aggettivi: morfologia, sintassi, strutture concettuali e pragmatica. Dans A. Hornung & R. Zanin (éds), *Abenteuer Sprache und Sprachen. Festschrift fuer Hans Drumbl zum 80. Geburtstag*. Stauffenburg.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France.
- Rastier, F. (1994). Sur l'immanentisme en sémantique. *Cahiers de linguistique française* 15, 325–335.
- Rastier, F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Presses Universitaires de France.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994[2006]). *Grammaire méthodique du français*. Presses Universitaires de France.
- Riegel, M. (1985). *L'adjectif attribut*. Presses Universitaires de France.
- Riegel, M. (1993). Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif. *L'information grammaticale* 58, 5–10.
- Ruwet, N. (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Plon.
- Siegel, M. E. A. (1976). *Capturing the Adjective*. Thèse de doctorat, University of Massachusetts.
- Strawson, P.-F. (1959[1973]). *Les individus. Essai de métaphysique descriptive*. Éditions du Seuil.

Strawson, P.-F. (1985). *Analyse et métaphysique*. Vrin.

Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck.

Winter, W. (1965). Transforms without Kernels. *Language* 41, 484–489.

Wittgenstein, L. (1953[2004]). *Recherches philosophiques*. Gallimard.